



LA VILLE DE PARIS LANCE « ENERGICULTEURS », UN PROGRAMME AMBITIEUX DE Panneaux solaires sur les TOITS DES BÂTIMENTS PUBLICS



© Mairie de Paris-Emilie Chaix

LES CHIFFRES CLÉS

Les objectifs climatiques de la Ville de Paris toujours plus ambitieux ont poussé Paris à agir depuis plus de 15 ans. Consciente que l'ère des énergies fossiles n'était ni éternelle, ni souhaitable, la Ville a su anticiper.



Entre 2004 et 2020, la quantité d'énergie renouvelable consommée sur le territoire a doublé, passant de **10 %** à près de **22 %** de la consommation totale.



En 2020, environ **7%** de la consommation d'énergie du territoire, soit **2059 GWh**, étaient produits localement. Cette production se répartit entre différentes sources d'énergie (solaire, géothermie, hydrothermie, valorisation des déchets ...).



Environ **76 000 m²** de toitures sont équipées sur **500** installations. Le nombre d'installations a été multiplié par 6 depuis 2010.



L'APUR estime le potentiel solaire théorique, à Paris, à **1 500 GWh/an**. Le cadastre solaire fait ressortir **35 000** bâtiments bénéficiant d'un ensoleillement moyen supérieur à **800 kWh/m²**. Cela représente **114** hectares de toitures dont **37** de toitures terrasses.



Pour atteindre les objectifs de production d'ENR locales en 2030 (10%), la Ville doit atteindre **563 GWh**.

LE PROJET, SES AMBITIONS

Crise climatique, crise énergétique, face aux défis de ce siècle, l'adaptation des grandes métropoles du monde est une priorité.

Depuis plus de 15 années, Paris s'est fixée des objectifs très ambitieux notamment au travers de son plan climat et a agi en conséquence. Parmi ces objectifs, le développement des énergies renouvelables produites et consommées localement est une priorité pour la Ville de Paris.

Les actions de la Ville depuis plusieurs années ont été importantes et volontaristes avec dans un premier temps la création du dispositif « Quartiers populaires à énergie positive » initié dans le cadre du Budget Participatif de 2016, le dispositif QPEP prévoyait de produire de l'électricité ou de l'eau chaude de manière écologique et économique, pour contribuer à lutter contre la précarité énergétique dans les quartiers populaires. C'est le collectif citoyen Enercit'if qui a été désigné par la Ville de Paris pour porter et développer ce programme. Il a permis la création de **15 centrales solaires photovoltaïques** réalisées sur bâtiments publics et HLM, la puissance installée totale est de **730 KWc**.

Aujourd'hui la Ville de Paris introduit la première étape d'un ambitieux programme intitulé « Energieculteurs » visant à équiper à terme les toits des bâtiments publics parisiens où cela est possible, de centrales de production solaires. Cette première phase du projet prévoit **plus de 12 000 m² de panneaux sur plus de 15 toitures repartis sur le territoire parisien**. Les travaux de 3 centrales seront réalisés en régie directe dès l'été 2023 et 12 autres unités seront soumises à un appel à projets, leur construction est prévue à l'été 2024.

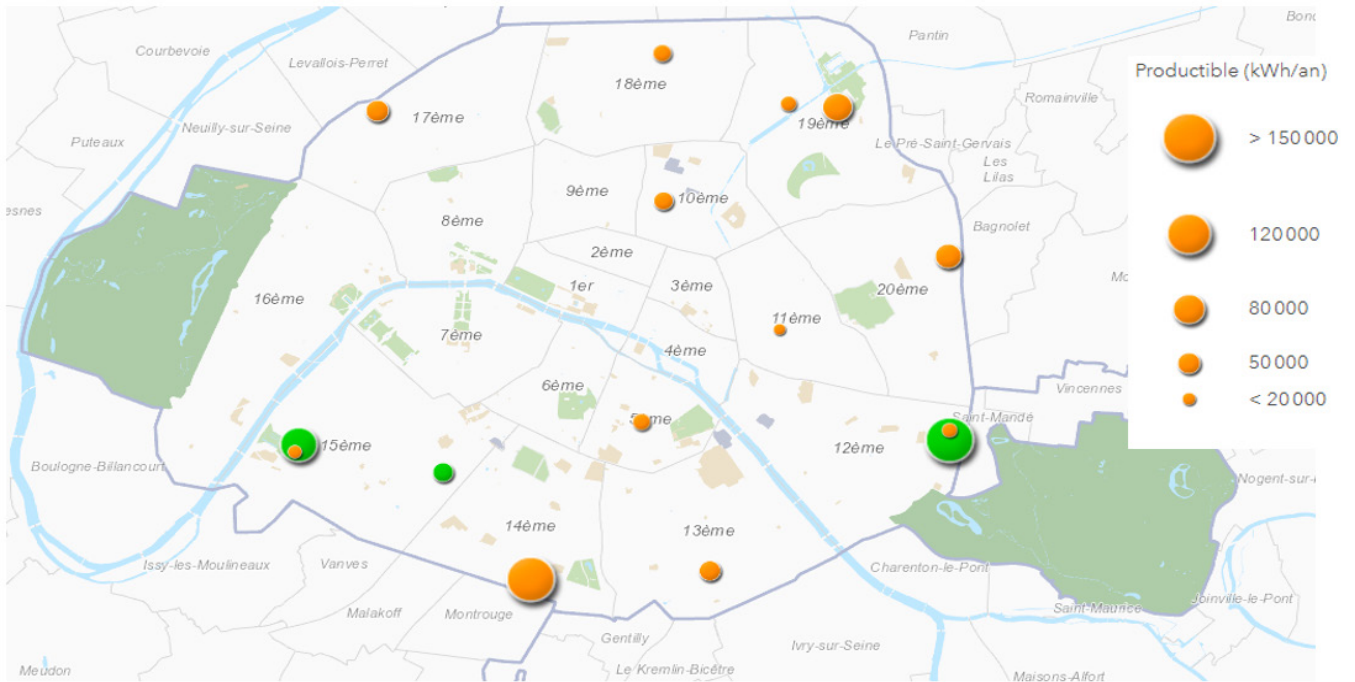
Ce programme de production d'une énergie renouvelable locale, en circuit court, permettra de réduire de façon conséquente les factures énergétiques, d'augmenter la part des ENR dans la consommation électrique et de consolider un réseau parisien de production et d'approvisionnement d'énergie renouvelable parisien.



© Mairie de Paris - Marc Verhille

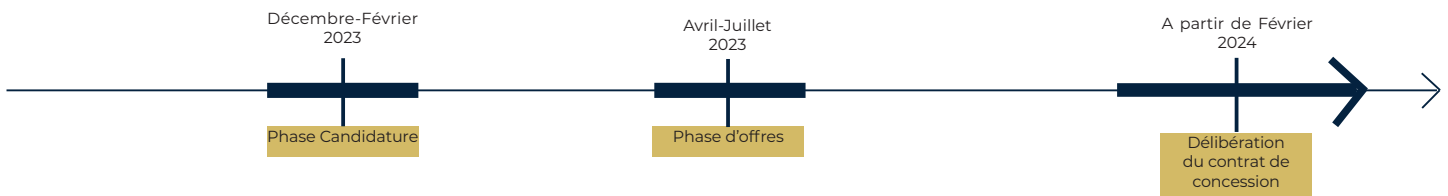
CARTOGRAPHIE ET CALENDRIER

Cartographie :

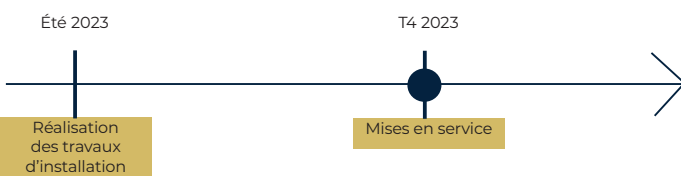


Calendrier :

Concession



Régie



CONTACT

Mathurin Gallice-Genty
Service de presse • presse@paris.fr
01 42 76 49 61